53me Année — Nouvelle série — No 62 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs SAMEDI 29 MARS 1947.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 10 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Dernier En-Marge de la Stèle de Souvenir de Castel-Bevons

La Statuette dans les Ruines !

Et la plus fine, allez ! de toutes les Tanagras !
Dans la poussières des gravats !
L'Amour de la Beauté ! c'est tout ce qui nous reste !

Dans cette Evocation de notre piété Sisteronnaise et ces quelques Réflexions de poète où je me suis laissé entrainer la semaine dernière au sujet de ce monument de Simplicité grandiose qui doit prochainement s'élever dans ce cadre impressionnant qu'est la pleine Nature, le grand Espace, le Recul des Etendues, les Horizons de Lumière et de Solitude et le Silence même des champs j'aurais dû m'attacher à faire ressortir davantage la figure expressive et toujours fixée dans nos mémoires du Docteur Raoul Robert et quitter ainsi toutes mes généralités un peu vagues, trop abstraites et trop confuses...

J'aurais dû rappeler surtout ses brillantes qualités professionnelles... Ce fut avec un certain éclat qu'il continua parmi nous cette véritable « Dynastie » médicale du très vieux Sisteron, avec cet Auguste Robert, si longtemps Docteur-Maire, et ce Ludovic Robert, député des Basses-Alpes à la fin du siècle dernier, il va y avoir presque 50 ans.

Il y a deux ans, lorsqu'on avait voulu commémorer ce premier anniversaire du 18 Août et cette «Date» de la tragédie de Castel-Bevons, l'on ramena sans aucune vaine ostentation, la dépouille mortelle de celui qui n'avait pas été frappé, mais criblé d'une pluie de balles meurtrières et sauvages et on la retira cette dépouille déjà glorieuse, du petit cimetière de Valbelle et de cet humble enclos rustique d'un de nos villages de montagne ayant prêté, dans le désarroi du moment, ce premier coin presque maternel, ce Refuge et ce premier abri à l'un de ses enfants de notre pays et victime de son Dévouement pour la cause publique!

Il y a deux ans, le Cercueil du Docteur Robert fut ainsi exposé toute une nuit dans une sorte de veillée funèbre et dans ce large vestibule de sa demeure paternelle dont l'Entrée fut recouverte non seulement d'un voile de deuil aux draperies funéraires, mais encore des plis entrecroisés des couleurs nationales et tricolores, palpitantes et frissonnantes, et ce drapeau de la France qui devait l'envelopper encore une fois comme un emblème bien mérité !...

Avant de regagner le séjour mystérieux qui nous attend tous, le Docteur Robert retrouva un moment — semble-t-il — les intimités accueillantes et douces de sa maison et les aspects familiers de cette sévère table de travail où il s'était tant dépensé pour chacun, car pour un médecin, n'est-ce pas là son poste de bataille et son vrai poste de combat pour arracher aux maladies et aux souffrances, le pauvre lot d'Etres douloureux et gémissants qu'il faut secourir dans ce pérpétuel et lamentable défilé de toutes les faiblesses humaines !

Avec un Savoir remarquable et un Diagnostic infaillible, le Docteur Robert savait se pencher sur nos misères et nos infirmités ! Ne connaissait-il pas tous les gens de sa petite ville au point d'en tutoyer la plupart ! C'était un homme de cœur ! Mais c'était aussi un homme de goût, et pour orner les murs un peu froids de cette salle de consultations et pour y laisser aussi comme une sorte de réconfort de beauté, il avait su choisir et y suspendre deux belles gravures-Estampes qui représentaient deux Rembrandt du Louvre : le « Philosophe au livre ouvert » et le « Philosophe en Méditation ». Je les avais souvent revus avec plaisir, avec un petit air de connaissance ces deux philosophes méditant à leur tour sur nos malheureuses Imperfections ! Ils étaient assis avec leurs larges houppelandes dans ces Recoins des Pénombres et des Clairs-Obscurs qui sont à la fois comme les premières Ténèbres de la Vie, avec celles, non moins inquiétantes des « Au-delà » inconnus !...

Peu de personnes avaient aussi remarqué dans un autre angle de la pièce et sur un petit socle échappant aux regards des visiteurs occupés à tout autre chose une ravissante petite statuette à la pâte grise et tendre et à la ligne très pure !...

Le Cabinet de Travail du Docteur Robert fut atteint de plein fouet par les bombes et presqu'à la minute même où celui-ci agonisait dans les fossés de la route du Jabron ! La délicate statuette eut sa blanche épaule éraflée par les éclats des mêmes Meurtrissures ! Elle connut le sort de toutes les épaves dans les Ruines! Elle fut couverte de poussière et presque piétinée au milieu des gravats et de tous les décombres ! Et comme elle n'était point sculptée dans une matière de prix — marbre ou bronze — et qu'elle ne semblait à tous les yeux qu'une simple terre cuite, elle n'avait tenté la Cupidité de personne, alors qu'au contraire, elle était d'un gris tendre et plus délicat.

Dois-je remercier le hasard qui me la fit ramasser dans un tas de « Débris » et un jour que je me trouvais là, au milieu de ce « Déblaiement ! » Ne dois-je pas, au contraire, une reconnaissance émue à celle qui, ayant appris mon miraculeux « Sauvetage » m'en avait aussitôt offert la récompense ! Jamais cadeau ne me fut si précieux et la Veuve du Docteur Robert était comme son mari, une amie des belles choses et des œuvres d'art !

La statuette en pâte tendre mériterait quelque jolie description. Elle avait une ressemblance frappante avec la Vénus dite de « Houdon », tant et tant de fois reproduite !... C'était la même petite sculpture achevée, le même corps de femme harmonieusement modelé, le même fuseau de jambes aux formes parfaites ! L'une allongée, l'autre un peu plus repliée dans une courbe adoucie ! La statuette avait en plus un joli geste d'adorable pudeur pour se voiler une partie de sa poitrine un peu menue et dont la forme se devinait sous les doigts à demi fermés de la main ! Peintres et sculpteurs savent combien il est difficile de donner un mouvement souple et sans aucune dureté au « fuselé » des doigts! La statuette reposait sur un socle rond de la même pâte tendre qu'un biscuit de Sèvres ! Mais le regard se posait surtout sur le visage un peu incliné, presqu'aperçu de profil! Ce visage était d'une grâce adorable et d'une extrême pureté ! La chevelure était annelée, « crêpelée » comme sur les statuettes grecques et romaines qui nous ont été conservées ! Des bandeaux souples, séparés par le milieu découvraient un petit front charmant et se terminaient en petites bouclettes ondulées et tressées sur cette nuque légèrement voilée et sur ce cou quelque peu gracile et fluet ! Le nez était aquilin et bien busqué! La bouche petite, les lèvres minces et le menton avait un « arrondi » des plus exquis ! Le regard aux paupières baissées restait d'une indéfinissable Rêverie !...

J'étais tombé sur un petit chef-d'œuvre ! Il y avait seulement 2 ou 3 petits défauts ! Une Eraflure à l'épaule et à l'un des genoux avec une brusque cassure sur l'une des chevilles ! Mais celà ne nuisait guère à la pose générale et à part ces légers détails, tout l'Ensemble gardait son harmonie !... Et ainsi que je le disais, le Docteur Robert était un homme de cœur et de goût.

Hippolyte SUQUET.

Lettre Ouverte

à mon ami TITIN BRISEMOTTE

Marseille, le 24 Mars 1947.

Mon Cher Titin,

Voilà plus d'un mois que je n'ai pas eu le plaisir de t'écrire. Ne crois pas que je t'oublie. Seule la crise du papier en est la cause. Les éditeurs ont trop de copie pour très peu de papier. La débauche d'affiches et de tracts de certains partis pendant les périodes électorales y sont bien pour quelque chose. Les effets de la guerre de destruction n'ont pas fini de se faire sentir.

Le déficit le plus sensible est sur la viande de boucherie. Ici, certains citoyens se débrouillent, comme toujours, mais la plupart restent sans rôti ni bouilli pendant des trois semaines, ne voulant pas manger du frigo que pas mal d'appareils digestifs supportent mal.

Il y a de la charcuterie, beaucoup de charcuterie, c'est à croire que tout y passe, même les cochons de payants, ce qui expliquerait aisément l'accroissement subit du cheptel porcin.

Dans l'ensemble, le Ravitaillement est en progrès sur les périodes de guerre de 1941-42. Mais bien des choses laissent encore à désirer, alors qu'il n'y a plus l'excuse du blocus, de l'occupant et du manque de transports. Je continue à croire que le dirigisme commercial hérité de Vichy à qui il avait été imposé par Hitler, et continué par les Directeurs de la IVe République est le grand responsable de nos embarras économiques en général et de nos difficultés alimentaires en particulier. Parce que les règlements, la contrainte et les diktats de circonstance sont établis par des équipes la plupart du temps incompétentes et quelques fois, en même temps, intéressées à ce que celà soit ainsi.

La règlementation, la contrainte créent le marché noir ; la Liberté seule le fera disparaitre. La règlementation, la taxation, en créant le marché noir, créent la hausse et les pouvoirs publics, sous la pression constante de cette hausse clandestine, finissent par être entrainés et par admettre comme licites des prix qu'ils jugeaient condamnables la semaine avant. La loi de l'offre et de la demande finit toujours par faire sentir sa pression inéluctable. La liberté des transactions, en libérant la concurrence, finit par créer la baisse. Elle a un autre avantage, celui-ci pour l'Etat : c'est de lui permettre de percevoir ses taxes et impôts sur toutes les transactions, alors que toutes les ventes ou les soultes du marché noir échappent à son emprise et augmentent le déséquilibre budgétaire de toutes les rentrées manquées.

Je crie pour celà, comme toujours: Vive la Liberté ! elle est le moteur de tous les progrès. Ceux qui disent le contraire sont ou des ignorants ou des gens qui ont intérêt à écarter la concurrence, ou des dictateurs, ou des hommes nés avec des âmes d'esclaves.

Oui, je sais, Titin, mon ami, il y a la règlementation de quelques très rares articles qui est provisoirement encore utile : celle du blé, du sucre, de l'huile peut-être, encore faudrait-il agir avec discernement : taxer le blé plus cher que l'orge et le maïs et l'avoine. Si non, l'agriculteur éleveur fait manger le blé à ses bêtes et vend au prix fort les autres céréales.

Et puis, surtout, il faudrait que l'honnêteté soit réapprise à la plupart de nos congénères, pour que tout aille mieux ; le manque d'éducation morale, pour beaucoup, les effets démoralisants de la guerre pour d'autres ont réduit au minimum le nombre des âmes droites, elles constituent le dernier carré contre l'invasion des flots de turpitudes qui montent.

Voilà pourquoi, mon vieux Titin, deux ans et demi après la guerre on est encore à discuter la Paix ; voilà pourquoi, deux ans à peine après la fin des hostilités, les anciens alliés se regardent, non pas en chiens de faïence, ce qui ne serait pas bien dangereux, car je n'en ai jamais vu se battre, mais comme des ennemis féroces qui remuent leurs tonnerres ou font des effets de bombe atomique avant de s'exterminer !

Sans aller bien loin, tu as vu, Dimanche, sur le Stade Sisteronnais ce que peuvent donner la férocité instinctive et le manque d'éducation. Pour un mot, pour un rien, tu as vu « Li betarabo dé Gardano » partir à l'assaut des lignes de défense des paisibles Sisteronnais qui se sont défendus et qui ont bien fait !

Après çà, que veux-tu que fassent les Russes communistes en face des Anglo-Saxons capitalistes : qu'ils se tirent le poil ! qu'ils s'arrachent la peau ! fatal ! fatal !

Pauvre de nous, Titin, quand donc seerons-nous enfin tranquilles ? J'en suis exaspéré !

Adieu, Titin, je vais boire un peu du tilleul.

Louis SIGNORET.

LA CRÉATION D'UN COMITÉ DES FETES

Diriger un Comité permanent des Fêtes est sans conteste, le rôle le plus ingrat qu'il soit dans une petite ville comme la nôtre. Tout le monde se connait et c'est pour cette raison que beaucoup se font un malin plaisir de placer la critique au premier plan. Il faut s'arrêter. Nous voulons tous faire revivre Sisteron. Mais chacun a sa manière pour redonner à notre ville son éclat d'autrefois.

Si tous les Sisteronnais sont d'accord sur ce principe, pourquoi ne pas communiquer son entrain, son dynamisme et ses connaissances à un groupe d'hommes animés de bonne volonté. Il faut en finir... Oui ou non veut-on relever Sisteron ? Si c'est oui, que chacun de nous n'ait qu'un seul but, dans un même élan : la prospérité de la Ville de Sisteron.

⁂

Dans une réunion tenue au Casino un Comité permanent a été formé. Ce fut une chose laborieuse, mais tout de même un résultat fut obtenu.

Le Comité provisoire des Fêtes 1946 a rendu compte de sa gestion. Après cette lecture où tout fut approuvé, la démission collective de ce Comité est offerte. Un long débat s'engage sur la formation d'un nouveau bureau. La discussion est longue, mais après une intervention de M. Paret, maire, qui promet le concours entier de la Municipalité, un Comité permanent des Fêtes est élu. Voici sa composition :

Président d'honneur : M. Emile Paret, maire.

Président Actif: M. Paul Michel.

Vice-Présidents : Tous les Présidents de Société.

Secrétaire : M. Maurice Allègre.

Secrétaire-adjoint : M. Meyssonnier.

Trésorier : M. Paul Heyriès.

De plus ce Comité comprend des membres pris dans la jeunesse, ainsi que tous les membres de la presse.

Nous adressons à ce bureau tous nos vœux de succès et de bon travail.

⁂

Mardi soir, le nouveau Comité s'est réuni officiellement à la Mairie. Après plusieurs échanges de vue, le programme des Fêtes de Pentecôte est élaboré. Des remaniements peuvent être apportés. Mais ce que nous pouvons dire, c'est que la fête patronale de notre ville aura cette année un éclat particulier.

Un pressant appel est adressé aux Sisteronnais du dedans comme à ceux du dehors afin qu'ils contribuent eux aussi selon leur moyen, à la réussite de ces manifestations, car chacun sait que sans argent on ne fait absolument rien.

Une grande souscription à lot, une quête, des bals, des soirées théâtrales des matches de foot-ball, etc... etc... seront donnés au profit de la Caisse du Comité dont le principal but est d'attirer aux Fêtes de Pentecôte un nombre important de visiteurs. Un corso fleuri, une fête foraine des plus grandioses, des bals dans un décor tout nouveau, des distractions pour les enfants les plus diverses, des concours de boules des plus inintéressants et peut-être, pour donner la note gaie, une musique militaire sera des nôtres ces jours-là...

Voilà, dans ces grandes lignes, le programme. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Et maintenant, tous unis, tous ensemble, pour le relèvement de notre Ville.

Pierre du Collet.

ECHOS... DE GACHE

COMITE DES FETES

Un Comité permanent des Fêtes vient d'être créé. Tant mieux. Une société de plus. Tant mieux aussi. Pour la bonne renommée de Sisteron pour organiser les fêtes, il le fallait. Toute la population se réjouira de cette agréable initiative, et principalement la jeunesse Ce Comité sera secondé par toutes les sociétés sportives de la Ville et même lés autres.

Avis aux porte-monnaies...

⁂

LE PLAN D'URBANISME

Le Plan d'Urbanisme de la Ville de Sisteron n'est plus. Il a été emporté par les eaux de la Durance. On essaie de le repêcher, mais c'est très difficile.

Les urbanistes et les architectes viennent prendre souvent le bon air de chez nous. Ils ont demandé de faire des sondages à la Coste. Ces travaux vont se faire rapidement.

Quelqu'un aurait présenté un nouveau projet. Ce projet serait de ne rien faire du tout. Les travaux seraient terminés encore plus rapidement...

⁂

GARDANNE - SISTERON

A la suite des incidents du match de foot-ball qui se sont déroulés il y a une quinzaine de jours, le District de Provence vient de rendre son jugement. Après avoir entendu les délégués de Sisteron et de Gardanne, et les délégués officiels, le District maintient le résultat du match, c'est-à-dire : donne match gagné à Sisteron, inflige une pénalité à l'équipe de Gardanne, une amende de 2.000 francs, et à un joueur de ce club, deux mois de suspension — avec sursis — pour avoir envoyé le ballon en pleine figure à un arbitre de touche.

Avouez que, pour le prix, les combattants se sont bien amusés...

O. LAVOIR.

© VILLE DE SISTERON

SPORTS

SISTERON-VELO

Sisteron-Vélo recevra, demain, sur le Stade Municipal, en « Trophée des Alpes » le Sporting-Club Malijéen.

Les joueurs Sisteronnais devront s'employer à fond car cette compétition se joue par éliminatoire.

C'est donc dire que le public assistera, sur les touches et en grand nombre, à un vrai match de coupe.

Coup d'envoi : 14 heures 30.

⁂

TROPHEE DES ALPES

Voici les rencontres qui se disputeront demain Dimanche en coupe du « Trophée des Alpes » :

Digne-Peyruis ; Vinon-La Tour-d'Aigues ; Les Mées-Volx ; Sisteron-Malijai; Oraison-Laragne; Forcalquier-Corbières ; Vallée d'Asse-Manosque ; Riez-Castellane ; Ste-Tulle-Gréoux ; Pertuis-St-Auban.

Les matchs se disputeront sur les terrains des premiers nommés.

PEDALE SISTERONNAISE

Dimanche 30 Mars se court, à Marseille, le Premier Pas Dunlop Régional. Les jeunes champions en herbe s'affronteront. La Pédale Sisteronnaise, pépinière de champions, enverra son meilleur représentant, le jeune Marmoraro Mario, en qui nous espérons une belle performance, car il est en pleine forme.

Dimanche 30 Mars, sur l'Avenue de la Gare, course de vitesse du club.

Venez nombreux encourager nos champions.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE DES MUTILES COMBATTANTS ET VICTIMES DES DEUX GUERRES

Placée sous la présidence d'honneur des camarades Paret, maire et conseiller général du canton de Sisteron, et de M. Bellon, président départemental de l'U.F.A.C., l'Amicale de Sisteron a tenu son assemblée générale le Dimanche 23 Mars 1947. Cette réunion a donné un exemple concret de la vitalité de cette belle association.

Après le paiement des cotisations, M. Paret, président d'honneur, ouvre la séance. Il dit toute sa joie à présider une si belle assemblée et la fierté qu'il éprouve de se retrouver chaque année au milieu d'un si grand nombre de ses frères d'armes et demande aux membres présents de rester unis, meilleure façon de réussir à surmonter bien des obstacles et à obtenir plus facilement satisfaction.

Il assure l'assemblée que toute sa bienveillance lui est acquise et qu'il sera toujours parmi ses plus grands défenseurs.

Prenant alors la parole, le président Lévesque, après avoir adressé ses vifs remerciements à M. le maire et M. Bellon d'avoir bien voulu répondre aux désirs de tous, accepter la présidence de cette importante réunion, les remercie de la bonne volonté bienveillante qu'ils n'ont cessé de témoigner à l'Amicale de Sisteron.

Le Président donne ensuite lecture du rapport et du travail accompli depuis la reconstitution de l'A.M.A.C. en 1946. Puis abordant un sujet qui nous tient tous à cœur : le rajustement des pensions et de la retraite des Combattants, il démontre l'insuffisance de ce dernier et les mesures courageuses qu'il y a lieu d'entreprendre pour obtenir un rajustement intégral.

La parole donnée à M. Bellon permit au président départemental de l'U.F.A.C. de faire, avec une opportunité très justifiée, un petit tour d'horizon. Il sut intéresser l'auditoire par un développement rationnel de tout ce qui concerne les Victimes de la guerre et Anciens Combattants.

Il termine en engageant les camarades à continuer, plus que jamais, leurs efforts au maintien de l'union étroite entre tous les Combattants et Victimes des deux guerres. Son exposé fut très applaudi et le président Lévesque le remercie chaleureusement.

Après le compte rendu de la situation financière par le trésorier, il est procédé à l'élection du tiers sortant des membres du Conseil. Tous les anciens membres sont réélus à l'unanimité.

ON ACHETE

vieille chaise et on fait le rempaillage. S'adresser Robert Eugène, rue Chapusie - SISTERON.

Chronique Locale et Régionale

C. G. A. — Bons de soufre. — Les agriculteurs des communes des cantons de Sisteron, Noyers-sur-Jabron et La Motte-du-Caire qui n'ont pas encore touché leur soufre sont avisés qu'ils pourront le recevoir, à partir du 1er Avril, à la Droguerie Bernard, rue Droite à Sisteron.

TRAVAILLEURS DE FORCE. — Les entrepreneurs qui n'ont pas encore retiré les suppléments de leurs ouvriers sont priés de le faire au plus tôt.

Il a été perdu Cartes d'Alimentation et de Textiles. Prière de rapporter le tout à la Mairie de Sisteron.

CHAUSSURES, PNEUS, CHAMBRES A AIR. — Les bénéficiaires des bons de chaussures ou des bons de pneus et chambres à air affichés dans le hall de la Mairie, sont avisés que les bons non retirés au 31 Mars seront annulés.

ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE

Vente — Installations — Réparations

C. FIASTRE — SISTERON

Exposition et Vente: 22, rue Saunerie

Entrepôts et Ateliers : Route de Marseille

Cuisinières - Réchauds - Radiateurs

Chauffe-Eau — Frigidaire

Agences Thomson, Sholtés, C.R.E.

Electro Pompes GUINARD

Lustrerie — Lampes Fantaisies

T. S. F.

Installation Ordinaire et de Luxe

Ville et Campagne

VARIETES-DANCING. — Demain à 21 heures, dans la salle des Variétés-Dancing aura lieu un Grand Bal avec le concours du réputé orchestre « Modern'Jazz » de Riez, 3e prix des Basses-Alpes.

C. G. A. — Essence Travaux des Champs : La liste des bénéficiaires d'Essence (travaux des champs) pour le 2e trimestre est affichée dans le hall de la Mairie. Prière de retirer les bons au plus tôt.

Cotisations : Il est par ailleurs rappelé que les cotisations 1947 doivent être payées au secrétaire avant le 31 Mars.

FETE DE LA BAUME. — Le 4 Mai prochain la Baume célèbrera sa fête annuelle. De tout temps cette manifestation a connu une grande faveur parce qu'essentiellement populaire.

Cette année encore, un Comité aux initiatives hardies fera, par l'élaboration d'un programme abondant et varié, que cette journée ne le cèdera en rien à ses devancières, bien au contraire.

Mais le faubourg peut être classé dans les « économiquement faibles ». C'est pourquoi nous lançons un appel pour que le meilleur accueil nous soit réservé lorsque nous solliciterons l'aide indispensable pour parachever son organisation.

Donnez afin que nous puissions mener à bien l'œuvre entreprise et si le 4 Mai nous avons la grande satisfaction de vous accueillir nombreux, là sera notre plus belle récompense.

Le Comité.

BLANCHISSERIE MODERNE

Teinturerie — Dégraissage

Travail rapide et soigné par professionnel

LIVRAISON SOUS HUITAINE

S'adresser :

Chapellerie-Chemiserie TORREANO

Rue Droite — SISTERON

A. R. A. C. — L'Association Républicaine des Anciens Combattants invite tous les Anciens Combattants, Victimes des deux guerres, Anciens Prisonniers, F. F. I., Anciens Maquisards et Déportés Politiques à assister à la réunion d'information qui aura lieu à la Mairie le Lundi 31 Mars à 20 h. 30, sous la présidence du Président Départemental, de M. Peurière, secrétaire départemental de l'A.R.A.C., en vue de l'organisation du Congrès Départemental de l'A.R.A.C. qui se tiendra à Sisteron le 20 Avril 1947.

Tous les anciens F.F.I. qui veulent faire la demande pour l'obtention de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance, peuvent se procurer les formules chez M. Chaix E. route de Noyers, trésorier, Latil G. secrétaire, 2, rue de Provence et Chabaud Albert, cycles, rue Droite.

FOIRE. — Lundi s'est tenue la première foire de printemps. Un beau temps, mais vif, est venu la présider. Une grande affluence de promeneurs ou de curieux ont pris la place des acheteurs. Le marché aux bestiaux ne fut pas très bien alimenté. De ce fait les transactions furent moyennes d'autant plus que les prix se tiennent toujours.

Peut-être la prochaine foire, avec la belle saison, sera plus intéressante au point de vue commerce.

DE GARDE cette SEMAINE :
Docteur André.
Pharmacie Charpenel.

AVIS AUX BENEFICIAIRES DE CARBURANT. — Il est rappelé aux bénéficiaires de carburant percevant leurs allocations mensuellement de 20 et 10 litres au Secrétariat qu'ils doivent retirer leurs bons, ainsi que leur carte d'essence, avant le 31 Mars dernier délai.

Passé cette date aucune attribution ne pourra leur être faite.

BUREAU DE BIENFAISANCE.— La distribution des bons du bureau de bienfaisance aura lieu au secrétariat de la Mairie Mardi 1er, Mercredi 2 et Jeudi 3 Avril. Passé cette date les bons non retirés seront annulés.

Spectacles de la Semaine :

VARIETES-CINEMA.— Actualités Documentaire et un grand film
SEUL DANS LA NUIT

CASINO-CINEMA. — Actualités Documentaire et un grand film
LES GUEUX AU PARADIS

ARBORICULTEURS !

pour toutes vos plantations adressez-vous aux

PEPINIERES du BUECH

MISON (Basses-Alpes)

Scions et Quenouilles de Poiriers et Pommiers disponibles.

Catalogue et Prix sur demande.

LISTE DE SOUSCRIPTION pour l'Erection d'un Monument pour les Victimes de la Résistance et les Victimes du Devoir à Castel-Bevons.—

Nevière 100 ; Drac 100 ; Saury, professeur 50 ; Porcher, professeur 100 ; Fauque, professeur 50 ; Gassin 100 ; Guidicelli 100 ; Buttoud 100 ; Bon 50 ; Stefanaggi 50 ; Mlle Arnaud, Directrice Centre Ménager 100 ; Bermond 100 ; Carluc 100 ; Michel 100 ; Reynaud 100 ; Mme Bucholtz 50 ; Martin Y. 25 ; Entressangle 20 ; Sunoz H. 25 ; Lembidakis 20 ; Daumas 10 ; Rolland 10 ; Laugier 20 ; Giraud 20 ; Martel 10 ; Estornel 25 ; Latil 20 ; Sunoz J. 25 ; Martin P. 25 ; Richaud 25 ; Borel 25 ; Davin 25 ; Andine 25 ; Blanc 25 ; Leydet 15 ; Riogerge 30 ; X 25 ; Bentadou, adjudant chef 100 ; Pascal, gendarme 100 ; Salabert, chef 100 ; Hanin, gendarme 100 ; Lambert, gendarme 100 ; Bonfils, gendarme 100 ; Rey, gendarme 100 ; Cristini, percepteur 100 ; Bonnet Maurice, Commis de Perception 20 ; Joy Marie, Commise de Perception 20 ; Imbert Henriette, Commise de Perception 20 ; Blavoyer, chef de camp P.G., 100 ; Vénérandi 100 ; Brémond 50 ; Massot 50 ; Chastel 50 ; Burle 50 ; Debaret 50 ; Arnaud 50 ; Valentini 50 ; Ronay A. 50 ; Sisteron-Vélo 1.000; Figuière 50; Luco 50; Ponzo 50 ; Marquet 50 ; Bayle P.M. 100; Deltour 300 ; Papeterie du Jabron 1.400 ; Morère 100 ; Syndicat et Personnel Papeterie 500; M. le Chanoine Brun 100 ; Mlle Mégy 20 ; Chaix Lucie 50 ; Tarranger 50 ; Andrieux Ferraud 30 ; Maurel 50 ; Fage 100 ; Bernard 30 ; Margoto 300 ; Mme et Mlles André 500 ; Entressangle 100 ; Abbé Jean 100 ; M. Midol, Directeur et Personnel B. N.C.I. 350 ; U.F.F. 500 ; Secours Mutuels section hommes 500 ; H. Lombard 50 ; Mallet 50 ; Brouchon 100 ; Gargary 70 ; Bonneton 70 ; Salamon 50 ; Biboud Marguerite 500 ; Goez 50 ; Ch. Breton 50; Lombardo 50 ; Imbert 100 ; Foucrey 50 ; Pérez 50 ; Fine André, coiffeur 100 ; Garcin Paul, coiffeur 100 ; Jouve Gabriel, coiffeur 100; Jouve Henri, coiffeur 100 ; Richaud Léon, coiffeur 50 ; Bernard Yvonne 100 ; Bernard 100 ; Borel Blandine 100 ; Chautard 100 ; Gal, chef de Gare 30 ; Rolland 20 ; Pavier 30; Mme Bermond 50 ; Bernard R. 20.

(à suivre).

La Préfecture communique :

Il a été constaté que certains agriculteurs continueraient, en dépit des avertissements qui leur ont été adressés, à alimenter leur bétail et leur volaille avec du blé.

Il semble que les appels lancés par le Président du Conseil n'aient pas été entendus.

Au moment où le Gouvernement s'efforce d'importer des blés de l'Etranger pour maintenir la ration actuelle de pain de tous les Français, il serait inadmissible que de mauvais citoyens refusent de livrer leurs blés aux organismes stockeurs et les réservent à la nourriture de leur bétail ou de leur volaille.

Des sanctions énergiques seront prises contre les agriculteurs qui se livreraient à de pareilles opérations.

TEXTILES. Validation de Tickets-Lettres. — A dater du 15 Mars 1947, les tickets-lettres AJ, AP et AM des cartes de vêtements catégorie « L », modèle 1946, peuvent être valablement utilisés chacun pour l'acquisition d'un lange de laine.

De plus les tickets L et M des cartes de la catégorie « L » ancien modèle 1944, restent validés chacun pour l'acquisition d'un lange de laine.

EVARRONNAGE. — Au moment où commence la campagne d'évarronnage, il est rappelé à tous les éleveurs ou propriétaires de bovins que la loi leur fait une obligation formelle d'évarronner leurs animaux.

Dans toutes les communes possédant un cheptel bovin suffisant, une circulaire a été adressée au Syndicat Agricole local. Chacun est invité à en prendre connaissance de même que de l'arrêté préfectoral du 11 Février 1947.

Toutes facilités seront données pour assurer le traitement correct des animaux infestés.

La constitution de dépôts de pommade au siège du Syndicat Agricole dans les communes dépourvues d'évarronneur est en cours. Chaque distribution sera accompagnée de remise de tracts permettant d'éviter le gaspillage de temps et de pommade tout en obtenant un résultat complet.

Il est rappelé que c'est aux propriétaires de bovins varronnés qu'il appartient de demander la délivrance de la pommade nécessaire.

Il sera répondu à toutes demandes de renseignements adressées à M. le Contrôleur à l'Evarronnage, Direction des Services Vétérinaires, Place de l'Evêché à Digne (B.-A.)

AVIS intéressant les Expéditeurs, Emballeurs et Producteurs de Fruits et Légumes. — Il est rappelé qu'aux termes de la loi, tout colis dans lequel des fruits ou légumes sont placés en vue de la vente doit porter, en caractères bien apparents et indélébiles, le nom et l'adresse de l'expéditeur de la marchandise et de celui qui a procédé à son emballage.

En raison des difficultés actuelles, il est toléré que les indications ci-dessus soient portées sur une étiquette solidement agrafée à la partie principale de l'emballage (non pas sur le fond ou le couvercle).

Il demeure interdit d'utiliser l'étiquette flottante, reliée à l'emballage au moyen d'une ficelle passant dans un œilleton.

ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT

L'attention des personnes possédant des formules d'actions au porteur est attirée sur les dispositions de l'arrêté du 27 Janvier 1947 (J.O. du 31) fixant les dates extrêmes de dépôt à la « Caisse Centrale des Dépôts et Virements de Titres » ou de mise au nominatif de certaines catégories de titres.

Toute infraction à ce texte exposerait les propriétaires de ces valeurs aux déchéances et pénalités prévues par la loi provisoirement applicable du 3 Février 1943.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

AVIS AUX EMPLOYEURS. — 475.000 prisonniers de guerre ennemis sont actuellement employés dans l'industrie et dans l'agriculture. Il est indispensable d'en envisager le remplacement au cours des prochains mois, pour que leur retrait éventuel n'affecte pas la production.

Ces prisonniers pourront être remplacés par de la main-d'œuvre Nord-Africaine par priorité et à son défaut de la main-d'œuvre étrangère recrutée sur contrat.

Les modèles de contrats sont à la disposition des employeurs dans les bureaux de main-d'œuvre dépendant du Ministère du Travail.

Souscrivez dès maintenant des contrats pour remplacer la main-d'œuvre prisonnière ou pour compléter vos besoins à l'Inspection Départementale du Travail et de la Main-d'Œuvre de Digne.

ŒUFS A COUVER «LEGHORNS»

S'adresser GENEVRIER, Le Poët.

ETAT-CIVIL

du 21 au 28 Mars 1947

Publications de Mariages

Raoul Aimé Maurel, facteur des P.T.T. domicilié à Sisteron et Colette Lucienne Escuyer, sans profession, domiciliée à Volonne, résidant à Sisteron. — Gilbert Roland Joly, électricien, domicilié à Château-Arnoux et Jeanne Marie Louise Henriette Moullet, sans profession, domiciliée à Sisteron. — Jean Fernand Valentin Barnéoud, employé S.N.C.F., domicilié à Château-Arnoux et Juliette Marcelle Emilie Moullet, sans profession, domiciliée à Sisteron.

Décès

Alain Albert Carme, 7 mois, avenue de la Gare. — Damien Gustave Pons, 81 ans, avenue de la Gare.

Ford

Camions disponibles

Pour tous renseignements s'adresser

GARAGE MODERNE

Francis JOURDAN

Avenue de la Gare — SISTERON

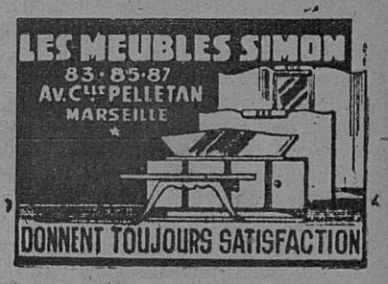

Traitez vos arbres fruitiers en hiver

Plus de kermes, ni de cloque sur le pêcher, un traitement au cuivre supprimé.

Des fruits sains sur des arbres propres, grâce à :

Superelgetol de Georges Truffaut

Traitement efficace, économique, le plus facile à effectuer des traitements d'hiver des arbres fruitiers. A lui seul il détruit à la fois, les mousses, les lichens, les insectes, leurs œufs, leurs larves et les germes de toutes les maladies cryptogamiques.

Adressez-vous en toute confiance à l'agence régionale des Laboratoires Georges TRUFFAUT, dont le siège est à la Société :

« Tout pour le Fruit »

Moulin de la Cazette — Tél : 15

—o— SISTERON —o—

qui se fera un plaisir d'étudier vos cas particuliers pour tout ce qui concerne la production et l'emballage de votre fruit.

TRANSPORTEURS... COMMERÇANTS...
INDUSTRIELS... ENTREPRENEURS...

Pourquoi payer comptant vos achats de camions, camionnettes et matériels industriels, alors qu'un véhicule acheté comptant, c'est un capital employé, tandis qu'ACHETE A CREDIT il se paie en roulant, c'est un CAPITAL CREE.

Pour tous renseignements adressez-vous à

l'A. S. T. I. — ALLEGRE & CHASTEL — t. 2.05, SISTERON

qui, employant la formule VENDRE EN PROVINCE aussi bien QU'A PARIS et grâce à son service spécialisé peut vous faire attribuer dans un temps record, le crédit demandé.

NOUS APPLIQUONS LA BAISSE de 10 % sur le tarif d'Octobre 1940.

© VILLE DE SISTERON